

Assemblée Générale d'Installation 16 novembre 2016

Sous l'autorité de Monsieur Denis LABBÉ, Préfet de la Savoie

Ordre du jour

**Installation
des membres**

Proclamation du nom des membres issus du scrutin, par
M. Denis LABBÉ, Préfet de la Savoie.

Bureau d'âge

Composition d'un bureau d'âge composé du doyen d'âge et des deux
membres élus les plus jeunes
Présidence de l'Assemblée par le doyen d'âge.

**Election du
Président de la
CCI**

Election du Président

**Elections des
membres du
bureau**

Election des vice-présidents
D'un trésorier
D'un trésorier adjoint
D'un secrétaire

**Désignations
diverses**

Commission des finances : désignation des membres et élection du
Président

Commission consultative des marchés: désignation des membres et
élection du Président

Commission de prévention des conflits d'intérêt : désignation des
membres et élection du Président

Désignation du **suppléant du président à CCI France**

Désignation des **membres associés**

Désignation des **Présidents des Commissions de travail et des
Groupes Territoriaux**

Ordre du jour, suite

Questions diverses

- Autorisation donnée par l'Assemblée au Président de signer les marchés relatifs aux dépenses courantes de fonctionnement et aux dépenses d'investissements inscrites aux budgets
 - Information de l'Assemblée sur les délégations données au Trésorier
 - Autres délégations
-

Rôle du Directeur Général

Information de l'Assemblée sur les attributions du Directeur Général

Conclusion

Conclusion des travaux par Monsieur le Préfet

Etat des présences

Préfecture

Monsieur Denis LABBÉ, Préfet de la Savoie
Monsieur Christian DESFONTAINES, Directeur Adjoint, DIRECCTE

Membres élus présents 29

Marcel BAZIN, Anne-Marie BECCHERLE, Marc BEGGIORA, André BEGUIN, Laurence BESSIRE, Didier BIC, Stéphane BIZOUARD, René CHEVALIER, Bruno CORDAT, Jean-Sylvain COSTERG, Ghislaine CREMON, Olivier DANET, Marc DE BUTTET, Anne Céline DESAULTY, Pierre FOLLIET, Stéphanie GALIZZIA, Bruno GASTINNE, Christophe HAY, Xavier LAIN, Michel MAHIEU, Philippe MALNOURY, Franck MASSARD-COMBE, Patrick MEGEVAND, Gilles NANTET, Thierry PERRIER, Patrick RICHIERO, Denis SIMIAND, Serge THIEBAUD, Christine VEYRE DE SORAS.

Membres élus absents 2

Philippe GROS-BALMAIN, Florian TRÈVES

Pouvoirs 7

Alain BOISSELON a donné pouvoir à M. Jean-Sylvain COSTERG
Sylvie DESOBELLE-MOREAU a donné pouvoir à M. Marc BEGGIORA
Martine FENESTRAZ a donné pouvoir à M. Gilles NANTET
Nathalie FOURNET a donné pouvoir à M. Patrick RICHIERO
Xavier GALLOT-LAVALLEE a donné pouvoir à M. Didier BIC
Olivia PERRIN a donné pouvoir à M. Bruno GASTINNE
Jean-Michel VILLOT a donné pouvoir à M. René CHEVALIER

Etat des présences, suite

CCI Nelly FAVRAT, Directeur Général
Anne-Marie AILLOUD, Assistante

Proclamation du nom des membres élus par M. Denis LABBÉ, Préfet de la Savoie

Monsieur le Préfet remercie les élus pour leur présence, il ne souhaite pas être trop solennel, et propose de procéder à l'installation officielle des membres.

Mais avant, Il souhaite remercier le Président CHEVALIER pour ces 6 années passées à la présidence de la CCI, pour l'excellent travail effectué et les bonnes relations établies entre la CCI Savoie et les services de l'Etat. Il rappelle que c'est un homme d'engagement C'est un simple au revoir, car ils auront l'occasion de se voir dans le cadre du BTP ou dans le cadre de la Ville de Moûtiers.

Membres élus à la CCI Savoie

Services – 10 :

BEGUIN	André
CHEVALIER	René
CORDAT	Bruno
COSTERG	Jean-Sylvain
CREMON	Ghislaine
DESAULTY	Anne Céline
FOLLIET	Pierre
GASTINNE	Bruno
HAÏ	Christophe
MAHIEU	Michel
SIMIAND	Denis
VEYRE DE SORAS	Christine
VILLOT	Jean-Michel

Membres élus à la CCI Savoie

Services 10 et plus :

BEGGIORA	Marc
DESOBELLE-MOREAU	Sylvie
FENESTRAZ	Martine
GROS BALMAIN	Philippe
THIEBAUD	Serge
TREVES	Florian

Industrie – 50 :

BAZIN	Marcel
BOISSELON	Alain
DE BUTTET	Marc
GALIZZIA	Stéphanie
GALLOT-LAVALLEE	Xavier
RICHIERO	Patrick

Industrie 50 et plus :

DANET	Olivier
NANTET	Gilles
PERRIER	Thierry
PERRIN	Olivia

Commerce – 10 :

BECCHERLE	Anne-Marie
BIZOUARD	Stéphane
FOURNET	Nathalie
LAIN	Xavier
MALNOURY	Philippe
MASSARD COMBE	Franck

Commerce 10 et plus :

BESSIRE	Laurence
BIC	Didier
MEGEVAND	Patrick

Membres élus à la CCIR

Titulaires	Suppléants	Cat.
CHEVALIER René	CREMON Ghislaine	S1
FOLLINET Pierre	VEYRE DE SORAS Christine	S1
GASTINNE Bruno	DESAULTY Anne-Céline	S1
BEGGIORA Marc	FENESTRAZ Martine	S2
RICHIERO Patrick	GALIZZIA Stéphanie	I1
PERRIER Thierry	PERRIN Olivia	I2
BIZOUARD Stéphane	BECCHERLE Anne-Marie	C1
BIC Didier	BESSIRE Laurence	C2

Monsieur le Préfet déclare installée la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie.

Discours de Monsieur le Préfet

Mesdames et Messieurs les élus,

Vous avez été désignés au terme d'un processus démocratique, et je tiens à vous en féliciter.

L'organisation des élections à la Chambre, qui se sont déroulées le 7 novembre, s'est accompagnée d'un appel à voter très largement diffusé auprès des 24 000 commerçants et chefs d'entreprise de la Savoie.

Le taux de participation, pourtant, est décevant (8,14 %), ce qui témoigne d'une certaine désaffection pour la vie citoyenne. Il semble bien que les chefs d'entreprise n'ont pas encore compris le rôle déterminant que vous remplissez. Sans doute sera-t-il nécessaire de mieux communiquer avec eux et aussi d'accroître encore votre effort pour les rencontrer et mieux les connaître, afin d'en promouvoir la diversité et de les aider au mieux à relever leurs défis.

J'invite donc les élus ici présents à se faire les porte-paroles de la CCI et à sensibiliser l'ensemble des entreprises sur sa légitimité.

Mesdames et messieurs les élus, vous allez représenter les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics, services de l'état et collectivités territoriales.

Il s'agira pour vous de poursuivre et de développer les missions dévolues à la Chambre, à savoir accompagner, informer et conseiller les entreprises à toutes les étapes de leur développement.

C'est un niveau d'engagement personnel fort qui vous sera demandé. Nul doute que vous saurez y répondre, avec à l'esprit le souci constant de l'intérêt général.

Je souhaiterais tirer profit de cette AG d'installation, que j'ai plaisir à présider, pour dresser un état des lieux rapide de la conjoncture économique actuelle et ainsi des défis qui s'ouvrent à vous.

Je tiens à le souligner, vous aurez la chance de représenter les secteurs de l'industrie, du commerce et des services dans un département qui est riche de nombreux atouts :

- Par sa position géographique, tout d'abord, puisque la proximité de la Savoie avec l'Italie, la Suisse, les villes de Lyon, Grenoble, Genève et Turin la positionne à la croisée d'axes d'échanges stratégiques pour son économie ;
- Par sa croissance démographique, qui compte parmi les premières de France, portée principalement par le solde migratoire, et qui offre des perspectives de croissance et d'expansion pour les entreprises du territoire ;
- Par son attractivité touristique, en particulier hivernale, puisque la Savoie représente à elle seule 45 % du CA généré par les domaines skiables en France ;
- Pour avoir un panorama complet, il faut également mentionner la tradition industrielle forte du territoire, ou encore l'émergence, ces dernières années, de filières de pointe liées par exemple à l'industrie de la montagne ou aux énergies renouvelables (solaires)

La situation économique globale de la Savoie est donc marquée par une certaine solidité, illustrée notamment par un taux de chômage assez bas, à 7,6 % au 1^{er} trimestre 2016.

Mais cette conjoncture n'est pas exempte de défis :

Toutes activités confondues, le chiffre d'affaires des entreprises en Savoie est à la baisse au 2^e trimestre 2016 par rapport à la même période de l'année précédente (-1,3 %), alors que la situation est inverse à l'échelon régional (+0.9%).

L'investissement des entreprises du département est en baisse de 6,7 % par rapport au trimestre précédent. A l'échelon régional, on note un recul, mais légèrement moindre, à 5,4 %.

Le nombre d'emplois salariés (116470) croît dans le département de la Savoie au cours du 1^{er} trimestre 2016 (+0,7 %). Mais cette augmentation globale masque des évolutions sectorielles contrastées :

- Croissance de 1,7 % dans les services marchands et de 0,3 % dans la construction ;
- Mais diminution de 0,7 % dans l'industrie et de 0,3 % dans le commerce.

La Savoie connaît également quelques cas, limités mais mettant parfois en jeu de nombreux emplois, d'entreprises en difficultés.

Je tiens à rappeler à cet égard l'importance de l'engagement de l'Etat en faveur des entreprises.

L'Etat a bien conscience du rôle essentiel que jouent les entreprises. J'en tiens pour preuve les multiples dispositions qui ont été adoptées en leur faveur ces dernières années, et notamment le pacte de responsabilité et de solidarité, qui :

- Simplifie les démarches administratives des entreprises ;
- Modernise leur système fiscal et le sécurise dans le temps ;
- Allège le coût du travail, avec notamment le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Par ailleurs, dans le contexte économique et social que nous connaissons, l'Etat mobilise pleinement les instruments de la politique nationale de l'emploi en région, afin d'en consolider et d'en amplifier la portée, et je salue l'engagement des chambres à faire en sorte que ces moyens soient mobilisés de façon pleine et entière dans tous les territoires.

En région Auvergne RA, l'Etat aura mobilisé plus de 2,5 milliards d'euros en 2016 pour déployer sa stratégie régionale, avec le concours de l'ensemble des acteurs économiques, dans plusieurs directions :

Sur le front de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'Etat facilitera les embauches en :

- Mobilisant le crédit impôt compétitivité emploi. Ce sont déjà près de 1,6 milliard d'euros qui ont été réinjectés dans l'économie au bénéfice de près de 70.000 entreprises en 2016 ;
- En promouvant l'amortissement des investissements, et en soutenant leur développement, en lien avec l'action de BPIFrance, et au service de l'innovation et de la recherche grâce au Programme d'investissements d'avenir ;
- En finançant l'aide à l'embauche PME, dont le succès ne faiblit pas : depuis son entrée en vigueur, plus de 100 000 embauches ont bénéficié de près de 350 millions d'euros. L'Etat poursuivra son effort d'accompagnement des entreprises sur les prochains mois à cet égard et je compte sur votre engagement pour en être le relais le plus efficient.

Sur le front de l'emploi, l'Etat concourt à ce que la reprise économique soit source de conditions de vies plus sûres et d'avenir pour nos concitoyens :

- Par la mobilisation des contrats aidés ; plus de 39 000 contrats sont disponibles cette année ;
- A travers la garantie jeune ; 6 402 parcours d'accompagnement intensif vers l'emploi seront offerts aux jeunes en situation de précarité ;

- Par l'action de Pôle Emploi, et des CAP Emploi ; l'Etat finance 10 735 emplois par le biais de l'insertion par l'activité économique et le soutien à l'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises adaptées.

La ressource humaine étant au cœur de la compétitivité des entreprises, l'Etat engage un effort sans précédent pour le développement des compétences des personnes en recherche d'emploi, en relation étroite avec les partenaires sociaux.

Je signalerai également la refonte du dispositif FISAC qui passe d'une logique de guichet à un dispositif d'appels à projets nationaux. L'Etat a lancé un premier appel à projets en 2015. Le second est ouvert jusqu'au 30 janvier 2017 (16 dossiers FISAC sont en cours à ce jour dans toute la Savoie).

Enfin, le projet de loi de finances pour 2017 prévoit de nouvelles mesures pour soutenir l'économie et l'emploi :

Une majoration du taux du Crédit Impôt Compétitivité Emploi à 7 % sur les salaires versés en 2017,

Un prolongement jusqu'en 2017 de l'aide à l'embauche pour les PME

Un renforcement des allègements de charges pour les travailleurs indépendants en 2017,

Une baisse graduelle du taux d'impôt sur les sociétés à 28 % d'ici 2020 pour se rapprocher de la moyenne de la zone euro (25 %). Dès 2017, cela concernera toutes les PME jusqu'à 75 000 euros de bénéfices.

Vous l'aurez compris, la compétitivité des entreprises et l'emploi restent des préoccupations essentielles de l'Etat. A cet effet, je rappelle que la lutte contre le travail illégal et notamment la fraude au détachement reste au cœur de ses priorités.

Mesdames et messieurs les nouveaux élus, dans ce contexte général que je viens de dresser, vous avez un rôle important à jouer.

En qualité d'élus d'une organisation consulaire, vous vous engagez par votre participation à son assemblée et / ou son bureau, à mobiliser l'ensemble de ses ressources pour assurer le développement de vos différents secteurs, tout en veillant au strict encadrement du budget de votre CCI.

Vous vous engagez aussi, au travers de votre mandat, à maintenir le lien de proximité qui unit votre organisation à vos entreprises.

Enfin, à tous les nouveaux, vous aurez à prendre une part déterminante dans la mise en œuvre des politiques intéressant les entreprises. Et vous devrez à ce titre vous faire l'interprète de leurs préoccupations et contribuer au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement du territoire.

**Discours de
Monsieur le
Préfet, suite**

Vous trouverez pour cela à vos côtés une écoute et un appui attentif des services de l'Etat en Savoie, au premier rang desquels la DIRECCTE. Je vous remercie par avance pour l'étroite collaboration qui nous unira dans notre objectif commun qu'est le rayonnement économique du territoire.

Je compte sur votre plein engagement pour répondre à l'ensemble de ces différentes missions.

Bureau d'âge

**Composition
du bureau
d'âge**

Monsieur le Préfet, demande au doyen de l'Assemblée, M Michel MAHIEU de venir présider la séance ;

M. MAHIEU prononce le discours d'usage :

« Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs,

L'honneur me revient donc de présider la première partie de cette Assemblée Générale d'installation des membres élus pour la nouvelle mandature.

Je serai très bref rassurez-vous.

Je veux simplement vous dire que je suis très heureux de faire partie de cette nouvelle équipe qui se veut une équipe d'union et qui est composée à part sensiblement égale d'anciens et de nouveaux élus.

Nous allons donc pouvoir travailler à la fois dans la continuité de l'ancien mandat sans perte de temps, ni d'efficacité, développer les nombreux chantiers abordés dans la dernière mandature mais surtout préparer l'avenir avec les nombreux jeunes de notre équipe.

Le contexte économique reste difficile, l'avenir des CCI incertain mais notre volonté est intacte de soutenir les entreprises de Savoie et de les aider à valoriser leurs compétences et leurs produits auprès du grand public.

Je m'engage, pour ma part, à mettre tout mon enthousiasme et mon expérience au service de cette équipe, de la CCI Savoie et de l'ensemble de ses ressortissants.

Je vous remercie de votre attention.

Ce sujet continue page suivante

Bureau d'âge

Composition du bureau d'âge Suite

Pour ce faire, M. MAHIEU demande aux deux plus jeunes élus présents, Mme Stéphanie GALIZZIA et Christophe HAÏ de venir le rejoindre pour compléter le bureau en qualité de scrutateurs :

Il informe l'Assemblée que le quorum est acquis :

- 29 présents,
- 7 pouvoirs :

*Alain BOISSELON a donné pouvoir à M. Jean-Sylvain COSTERG
Sylvie DESOBELLE-MOREAU a donné pouvoir à M. Marc BEGGIORA
Martine FENESTRAZ a donné pouvoir à M. Gilles NANTET
Nathalie FOURNET a donné pouvoir à M. Patrick RICHIERO
Xavier GALLOT-LAVALLEE a donné pouvoir à M. Didier BIC
Olivia PERRIN a donné pouvoir à M. Bruno GASTINNE
Jean-Michel VILLOT a donné pouvoir à M. René CHEVALIER*

M. MAHIEU informe que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Election du Président de la CCI Savoie

Election du Président

M. Michel MAHIEU indique que la Chambre n'a reçu à ce jour que la candidature de M. Bruno GASTINNE, élu au titre de la catégorie service qui, comme les textes le prescrivent, fait partie des membres élus à la CCIR Rhône-Alpes.

La candidature est donc valable.

M. Michel MAHIEU demande s'il y a d'autres candidatures.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Il est demandé si quelqu'un souhaite que le vote soit effectué à bulletin secret.

A l'unanimité, l'option à main levée est retenue.

A l'unanimité M. Bruno GASTINNE est élu Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie.

Michel MAHIEU le félicite et lui laisse la place et la parole.

Election du Président de la CCI Savoie, suite

Discours du Président GASTINNE

Je remercie René CHEVALIER, il a réussi à maintenir l'équilibre de notre budget, malgré une baisse de la ressource fiscale.

La CCI a pu ainsi garder son indépendance financière et son autonomie de décision.

Cela n'a pas été le cas dans toutes les CCI.

Il a pu maintenir la structure de la CCI et ajuster ses effectifs dans le respect de chacun et sans plan social.

Il a su obtenir la triple certification QSE de la CCI, 1^{re} CCI certifiée sur l'ensemble de ses activités, une grande fierté pour toute l'équipe en place.

Il a préservé la qualité des services auprès des entreprises grâce à une meilleure coordination avec les autres acteurs du développement économique local et au rapprochement avec la Haute-Savoie et l'Ain.

Nous poursuivrons dans cette voie et défendrons la fonction redistributive de nos ressources fiscales auprès des petites et moyennes entreprises.

Je remercie Monsieur le Préfet pour sa présence qui nous honore, et qui honore notre institution,

Je remercie toute l'équipe qui s'est engagée avec moi pour cette élection, notamment Patrick RICHIERO, Président de la CGPME Savoie, qui a souhaité, comme moi que MEDEF et CGPME partent unis dans cette élection.

Merci à ceux nombreux qui repartent pour un nouveau mandat,

Merci aux jeunes élus qui nous rejoignent, qui se mobilisent aujourd'hui à nos côtés.

Votre engagement bénévole au service de l'économie savoyarde et votre confiance m'honorent et m'obligent.

Notre tâche s'annonce difficile, avec la poursuite de la baisse de nos ressources et une attente toujours plus grande des entreprises de Savoie dans un contexte économique qui reste dégradé et incertain.

Nous serons jugés sur l'atteinte des objectifs de notre projet mais aussi sur le respect des valeurs qui nous rassemblent :

- Notre engagement, notre détermination, notre disponibilité, bénévoles et désintéressés au service de l'économie savoyarde et de son développement,
- La proximité de nos actions au plus près des responsables des TPE et PME des différents territoires de Savoie,
- L'efficacité de nos interventions et la volonté de toujours « faire mieux avec moins »,

Election du Président de la CCI Savoie, suite

Discours du Président GASTINNE, suite

- La solidarité, le respect mutuel au sein de notre équipe et avec les chefs d'entreprise qui sont en difficulté,
- Le courage de défendre inlassablement les intérêts des entreprises de Savoie et le développement économique de tous ses territoires,
- L'humilité, l'écoute des besoins des chefs d'entreprises,
- La capacité à évoluer et adopter les meilleures pratiques.

Notre mission est grande, notre tâche est immense et exigeante mais ensemble nous réussirons,

Merci.

Election des membres du bureau de la CCI Savoie

Election du bureau

Pour l'élection des membres du Bureau, il est demandé si quelqu'un souhaite que le vote soit effectué à bulletin secret.
A l'unanimité, l'option à main levée est retenue.

Le Président demande si l'assemblée souhaite élire chaque membre du bureau individuellement ou dans son ensemble
A l'unanimité, l'assemblée donne son accord pour un vote « en bloc » du bureau.

Le Président GASTINNE propose :

Vice-présidents :

- Vice-président Commerce : Didier BIC
- Vice-président Industrie : Patrick RICHIERO

D'un trésorier :

- Olivier DANET

D'un trésorier adjoint :

- Martine FENESTRAZ

D'un secrétaire :

- Jean-Sylvain COSTERG

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale, élisent les Membres du bureau.

Election des membres du bureau de la CCI Savoie

Composition du bureau

Président :	Bruno GASTINNE
Vice-Président Commerce :	Didier BIC
Vice-Président Industrie :	Patrick RICHIERO
Trésorier :	Olivier DANET
Trésorier Adjoint :	Martine FENESTRAZ
Secrétaire :	Jean-Sylvain COSTERG

Information, les candidats aux fonctions de membres du bureau attestent qu'ils remplissent toujours les conditions prévues à l'article L 713-4 du code de commerce, et qu'ils ne sont frappés d'aucune des incapacités mentionnées à l'article L 713-3.

Il est rappelé les règles d'incompatibilités avec les fonctions de membres du bureau d'un établissement du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, article L 711-15 du même code.

En cas de cumul, l'intéressé doit faire connaître dans les 10 jours celle des deux fonctions qu'il choisit d'exercer, à défaut il est considéré ayant choisi la dernière fonction à laquelle il a été élu.

Désignations diverses

Le Président GASTINNE propose ensuite de procéder à diverses désignations et demande à l'assemblée si les membres de ces commissions peuvent être élus à main levée et en bloc.

A l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à procéder ainsi.

Commission des Finances

Commission des finances : désignation des membres et élection du Président

- Président : Christophe HAÏ
- Anne Céline DESAULTY
- Sylvie DESOBELLE MOREAU
- Alain BOISSELON
- Marc DE BUTTET

Les membres de l'Assemblée approuvent à l'unanimité la composition de la Commission des finances.

Désignations diverses, suite

Commission consultative des marchés

Commission consultative des marchés: désignation des membres et élection du Président

Président : Denis SIMIAND
Vice-président : Marcel BAZIN
Membre Titulaire : Ghislaine CREMON
Membre Suppléant : Gilles NANTET
Membre Suppléant : Jean-Michel VILLOT
Membre Suppléant : Xavier LAIN

Les membres de l'Assemblée approuvent à l'unanimité la composition de la Commission consultative des marchés.

Commission de prévention des conflits d'intérêt

Commission de prévention des conflits d'intérêt : désignation des membres et élection du Président

Président : Pierre FOLLIET

- Denis SIMIAND
- Christine VEYRE de SORAS

Personnalité qualifiée : M. Jean-Pierre OLIVA

Les membres de l'Assemblée approuvent à l'unanimité la composition de la Commission de prévention des conflits d'intérêts.

Désignation du suppléant à CCI France

Désignation du **suppléant du président à CCI FRANCE :**

- Didier BIC

Les membres de l'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuvent la désignation de M. Didier BIC pour représenter le Président GASTINNE à CCI France.

Membres Associés 6

Le Président GASTINNE propose en tant que membres associés de la CCI :

- Gérard CATTAUD
- Sylvie SIMIAND
- Georges LOUIS
- Gary GERMANY
- Béatrice TETAZ-MONTHOUX
- Philippe SUBLET

Les membres de l'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuvent la désignation des membres associés.

Désignations diverses, suite

Monsieur le Préfet regrette de ne pas pouvoir rester jusqu'à la fin de cette Assemblée Générale, en effet, il a des obligations à la Préfecture, Il remercie l'ensemble des personnes présentes.

En son absence, M. Christian DESFONTAINE représentera les services de l'Etat.

Commissions de travail : commissions sectorielles et commissions territoriales

Désignation des **Présidents des Commissions de travail : commissions sectorielles et commissions territoriales.**

Le Président GASTINNE propose à l'Assemblée Générale de créer des Commissions de travail et d'élire à leur présidence pour :

Commissions sectorielles :

- Commerce : Stéphane BIZOUARD
- Industrie : Thierry PERRIER
- Services : Marc BEGGIORA
- Marketing et Communication : Jean-Sylvain COSTERG
- Développement Durable : Gilles NANTET
- Tourisme : Didier BIC

Commissions territoriales :

- Lac du Bourget / Aix-les-Bains / Bauges : Jean-Michel VILLOT
- Albertville / Ugine / Val d'Arly : Nathalie FOURNET
- Avant-Pays-Savoyard : Denis SIMIAND
- Chambéry : Alain BOISSELON
- Cœur de Savoie : Marcel BAZIN
- Maurienne : Bruno CORDAT
- Tarentaise / Vanoise : Philippe MALNOURY

Les membres de l'Assemblée Générale, à l'unanimité approuvent la composition des commissions de travail.

Désignations diverses, suite

Signature des marchés relatifs aux dépenses courantes de fonctionnement et aux dépenses inscrites au budget.

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur Bruno GASTINNE, demande aux membres de l'Assemblée Générale l'autorisation, pour la durée de la mandature, **de signer en qualité de représentant de l'autorité adjudicatrice, les marchés relatifs aux dépenses courantes de fonctionnement et aux dépenses d'investissements régulièrement inscrites aux budgets.**

Une fois par an, au moment du vote du budget, les membres de l'assemblée générale seront informés des marchés.

Les membres de l'Assemblée Générale, à l'unanimité, autorisent le Président à signer en qualité de représentant de l'autorité adjudicatrice, les marchés relatifs aux dépenses courantes de fonctionnement et aux dépenses d'investissements régulièrement inscrites aux budgets.

Trésorier et délégations

De plus,

Je vous informe que

M. Olivier DANET, trésorier, pourra procéder aux opérations inhérentes à sa fonction, conformément aux articles 37 à 40 de la section 3 du règlement intérieur (dans votre dossier) et notamment :

- Se faire ouvrir tous comptes dans les banques, caisses et établissements de crédit
- Il est chargé du paiement des dépenses, du recouvrement des recettes et de l'enregistrement des charges et des produits.
- Déléguer sa signature sous sa responsabilité

Délégations de signature du Trésorier

Martine FENESTRAZ	Trésorier adjoint	En cas de carence du Trésorier et nécessité d'action urgente, signature de tout titre de paiement
François Boussey	Directeur Administratif	Mouvements financiers inter comptes C.C.I. Savoie Mandatement des paiements Contrats commerciaux concernant son service dont le montant est inférieur à 1 500 € HT et acceptation des factures correspondantes Factures acquittées.

Désignations diverses, suite

Autres délégations

Pour le bon fonctionnement de la CCI, le Président demande à être habilité à ester en justice, lancer et signer les accords-cadres, et à déléguer au bureau la désignation des représentants de la CCI dans les organismes extérieurs.

Les membres de l'Assemblée Générale, à l'unanimité, habilite le Président à ester en justice, lancer et signer les accords-cadres, et à déléguer au bureau la désignation des représentants de la CCI dans les organismes extérieurs.

Rôle du Directeur Général

Rôle du Directeur Général

Information de l'Assemblée sur les attributions du Directeur Général *(telles que définies par l'article R. 711-68 du code de commerce par l'assemblée générale du 27 juin 2011)*

Homologué

(article R. 712-6 du code de commerce)

(le règlement intérieur complet est dans les dossiers).

Art. 83 – le Directeur Général

Le directeur général est nommé par le président dans les conditions fixées à l'article 32 du présent règlement intérieur.

Après chaque élection, le président informe l'assemblée générale des attributions du directeur général.

Le directeur général participe de droit à toutes les instances de la Chambre et en assure le secrétariat général.

Il assiste les membres élus dans l'exercice de leurs fonctions. A ce titre, il les informe des conditions de régularité dans lesquelles les décisions doivent être prises et a la charge de leur mise en œuvre et du contrôle de régularité de toutes les opérations correspondantes. Il informe les membres élus des évolutions législatives et réglementaires concernant l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.

Les Services de la Chambre sont placés sous son autorité hiérarchique. Il est le seul chargé de l'animation de l'ensemble des services ainsi que du suivi de leurs activités, de la réalisation de leurs objectifs et du contrôle de leurs résultats dont il rend compte au président. Il est chargé de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des collaborateurs placés sous son autorité. Il assume la responsabilité de l'application et du respect des règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre et les limites des moyens financiers qui lui sont alloués.

Rôle du Directeur Général

De plus, il organise le processus « pilotage et stratégie » dans le cadre de la démarche QSE de la CCI.

Il doit consacrer tout son temps professionnel à sa fonction de directeur général de la chambre. Il est astreint au devoir de réserve et, dans l'exercice de ses fonctions, au respect du principe de neutralité.

Le rôle et les attributions exposés sont aujourd'hui assumés par Madame Nelly FAVRAT.

Toutes les questions de l'ordre du jour ayant été traitées, le Président Bruno GASTINNE remercie les participants.
